

MANDATÉ : Conseil de quartier de l'Aéroport

Numéro de dossier : R.C.A.3V.Q. 241

<p>1. Événement, date et lieu</p> <p>Consultation LAU et RRVQ chapitre P-4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Consultation RRVQ chapitre P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Tenue le 8 janvier 2019 à 19h au Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel.</p>	<p>2. Origine</p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p>3. Objet</p> <p>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36452Cc. R.C.A.3V.Q. 241 (parc Colbert).</p>
<p>4. Présences</p> <p>Membres avec droit de vote : M^{mes} Maude Lortie et Alicia Montoni, MM Laurier Bérubé, Sébastien Deveault, Benoît Lemieux, Réjean Martel, Lothar Marzell.</p> <p>Personne-ressource : M^{me} Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme, Division de la gestion du territoire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.</p> <p>Animation et rédaction du rapport : M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.</p> <p>Membres sans droit de vote : M^{me} Marie-Josée Savard, conseillère du district électoral de Cap-Rouge-Laurentien. M. Rémy Normand, conseiller municipal du district électoral du Plateau, sont absents.</p>		
<p>5. Informations présentées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des objectifs, du déroulement et des étapes de la consultation publique ; ▪ Présentation des modifications proposées par le projet de règlement ; ▪ Une fiche synthèse de modification réglementaire ainsi qu'une carte de la zone concernée étaient mises à la disposition des citoyens. ▪ Le règlement R.C.A.3V.Q. 241 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Le document sur les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum est disponible à la rencontre. ▪ 7 personnes assistent à la rencontre. <p>Exposé de la situation :</p> <p>La propriété du 3111, avenue Watt, est située dans la zone 36452Cc, dans le parc industriel Colbert.</p> <p>Le requérant souhaite utiliser le bâtiment existant à des fins de vente et de location de véhicules légers, sur une superficie d'environ 2 700 m², à court terme. De plus, une partie du bâtiment serait également utilisée pour la réparation automobile, environ 3 200 m². La superficie résiduelle du bâtiment serait mise en location. Dans une perspective à moyen et long terme, la superficie de vente et de location de véhicules légers pourrait être supérieure.</p> <p>Dans la zone 36452Cc, le groupe d'usages C36 Atelier de réparation n'est pas autorisé. De plus, le groupe d'usages C33 Vente et location de véhicules légers est autorisé, mais la superficie de plancher par établissement est limitée à 2 200 m². Pour permettre la réalisation du projet, il est donc proposé d'ajouter le groupe d'usages C36 ainsi que de retirer la superficie de plancher du groupe d'usages C33. De plus, afin de permettre la location d'un local à un commerce générateur d'entreposage, il est demandé d'ajouter le groupe d'usages C40 Générateur d'entreposage à la grille de spécifications.</p> <p>La zone 36452Cc est composée de commerces de gros gabarit tels que Costco et Réno- Dépôt. La superficie de plancher pour un commerce de vente au détail et services et un centre de jardinage n'est pas limitée. Également, deux concessionnaires automobiles sont déjà présents dans cette partie du parc industriel.</p>		
<p>6. Recommandation spécifique du mandaté (conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport)</p>		

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement à la zone 36452Cc, R.C.A.3V. Q. 241.

7. Questions et commentaires du public

Nombre d'interventions du public : 0

Aucune intervention

8. Questions et commentaires du mandaté (conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport)

1. Un administrateur demande si cette modification profitera aussi au concessionnaire automobile Ford qui est dans cette zone.
✓ *Oui. Une modification au zonage s'applique à toute la zone, pas uniquement à la propriété du demandeur.*
2. Un administrateur fait référence à une demande de modification réglementaire traitée il y a plusieurs années pour le stationnement d'un concessionnaire automobile dans ce secteur.
✓ *Il s'agissait d'une demande pour la zone voisine, où se situe le concessionnaire Mazda, pour leur permettre d'entreposer des véhicules de l'autre côté de la rue.*
3. Un administrateur s'interroge sur la problématique du manque d'espace dans les parcs industriels et demande si la Ville cherche à régler cette problématique.
✓ *On explique que dans le schéma d'aménagement, ce secteur du parc industriel Colbert a une vocation de commerces majeurs. Cette problématique n'est donc pas à propos dans ce cas-ci. Mais oui, la Ville doit certainement tenir compte de cette problématique.*
4. Un administrateur demande si le concessionnaire a vraiment besoin d'autant d'espace.
✓ *Oui. Il serait bien surprenant que ce ne soit pas justifié compte tenu des démarches et du coût associé à la démarche.*

9. Suivi recommandé

Transmettre à la Division de la gestion du territoire et à l'assistant-greffier de l'arrondissement. Annexer au rapport du conseil d'arrondissement.

Approuvé par



Réjean Martel
Président
Conseil de quartier de l'Aéroport

Préparé par



Priscilla Lafond
Conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

15 janvier 2019